



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 3 juillet 2025 - Délibération n° 2025-063

DÉNOMINATION DE RUES ET DE CHEMINS PIÉTONNIERS

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 23 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	19
Votants	29
Vote	
Pour	29
Contre	0
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Géraldine Denigot, pouvoir donné à Madame Karen Lanson.

Madame Anne-Cécile Hurtel, pouvoir donné à Madame Françoise Fouchet.

Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Jacques Carpentier, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Monsieur Jean-Luc Guillaume, pouvoir donné à Madame Rola Abi Fadel.

Madame Sylvie Massicot, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Anaïs Cadoret, pouvoir donné à Monsieur Valentin Perré.

Monsieur Alain Sevestre, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Madame Catherine Sorin, pouvoir donné à Monsieur Thomas Maréchal.

Secrétaire de séance : Monsieur Louis Le Coz.

Rapport de Marc Droquet.

La commission de dénomination des rues s'est réunie le mercredi 28 mai 2025 pour proposer la dénomination de plusieurs rues ou chemins piétonniers :

- ZAC du Châtel Haut Pâtis - Ilot de Normandie (cf. plan joint) :

① **Rue Jean de Gibon**, du nom d'un chef d'orchestre, auteur-compositeur Redonnais (1873-1952)

② **Rue Augustine Guérif**, couturière, née le 15 juin 1891 à Redon et décédée le 28 mai 1928 à Redon également. Elle a créé un atelier de couture dans la rue Notre-Dame formant de nombreuses femmes au métier de modiste. Elle a ouvert la voie au stylisme Redonnais porté plus tard par Louise Dubois dans les années 40.

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 035-213502362-20250703-SG2025_316-DE

- Quartier du Val :

- Impasse du futur lotissement privé situé rue du Val (en cours d'aménagement) : la commission propose de dénommer cette voie "**Impasse Marie-Thérèse Bourrut Lacouture**", née à Redon le 31 mai 1901 et décédée le 14 décembre 1997 à Versailles. Elle fut la fille de Francis Deniaud, propriétaire de la Minoterie situé sur le quai Surcouf de 1897 à 1926. Elle s'est engagée activement dans l'action politique et dans l'action sociale, en adhérant en 1937 au Parti Social Français et en créant une entreprise de travail à domicile pour les femmes dont les maris étaient mobilisés pour la Seconde Guerre Mondiale.
- Sentier piétonnier entre la rue de Buard et la rue des Chênes : La commission propose de dénommer ce chemin "**Sentier du Porc-Épic**", en référence aux armes de la famille Dondel du Faouëdic, propriétaire du château de Buard jusqu'en 1915/1916.
- Sentier piétonnier entre la rue du Val et la rue des Chênes : La commission propose de dénommer ce chemin "**Sentier du Pic Noir**", oiseau nichant dans le parc de Buard.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu les propositions de la Commission de dénomination des rues en date du 28 mai 2025,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

Dans la ZAC du Châtel Haut Pâtis - Ilot de Normandie :

DÉCIDE de procéder à la dénomination de deux rues de l'ilot de Normandie de la ZAC du Châtel Haut Pâtis comme suit et conformément au plan joint à la présente délibération :

- ① Rue Jean de Gibon
- ② Rue Augustine Guérif

Dans le Quartier du Val :

DÉCIDE de dénommer "Impasse Marie-Thérèse Bourrut Lacouture", la voie du lotissement privé en cours d'aménagement, situé rue du Val (cf. n° 1 sur le plan joint).

DÉCIDE de dénommer "Sentier du Porc-Épic", le chemin piétonnier entre la rue de Buard et la rue des Chênes (cf. n° 1 sur le plan joint).

DÉCIDE de dénommer "sentier du Pic Noir", le chemin piétonnier entre la rue du Val et la rue des Chênes (cf. n° 2 sur le plan joint).

Pour extrait conforme,

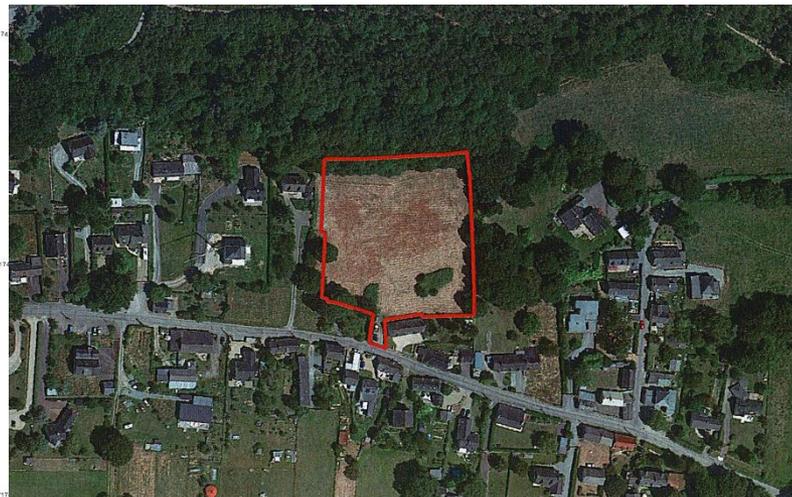
Pascal Duchêne
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,
Louis Le Coz
2^{ème} Maire-Adjoint

Mis en ligne le 07/07/2025

DÉNOMINATION D'UNE RUE : LOTISSEMENT PRIVÉ RUE DU VAL (EN COURS DE CRÉATION)



1

Impasse Marie-Thérèse Bourrut Lacouture

DÉNOMINATION DE RUES : ZAC DU CHÂTEL - HAUT PÂTIS (ILOT DE NORMANDIE)



① Rue Jean de Gibon

② Rue Augustine Guérif

DÉNOMINATION DE DEUX SENTIERS DANS LE PARC DU CHÂTEAU DE BUARD



1 Sentier du Porc-Épic

2 Sentier du Pic Noir